

print

Agent Orange, chronique 12 : Quand l'hôpital se fout de l'infirmierie.

De [André Bouny](#)

Global Research, septembre 01, 2013

Url de l'article:

<http://www.mondialisation.ca/agent-orange-chronique-12-quand-lhopital-se-fout-de-linfirmierie/5347580>

27 août 2013 : « *le président Obama pense que ceux qui ont recours aux armes les plus atroces contre les populations les plus vulnérables de la planète doivent rendre des comptes* », rapporte le secrétaire d'État, John Kerry, à propos des attaques chimiques en Syrie.

Et toujours avec deux années de recul...



Jeune garçon à Tu Du. Photo André Bouny

Le 1 août 2011, ***spectroscopyNOW.com*** publie un article de Steve Bas : **Héritage historique des épandages d'Agent Orange : Des niveaux élevés de dioxine TCDD dans le lait maternel vietnamien.**

L'horreur était cachée dans l'Agent Orange. Un des malheureux héritages de l'inutile guerre du Viêt Nam, dans les années 1960-70, est directement liée à la décision d'entreprendre une défoliation à grande échelle afin d'enlever la couverture forestière aux troupes adverses et détruire leurs récoltes alimentaires. Le principal herbicide utilisé était l'Agent Orange qui contenait les impuretés toxiques qui, encore aujourd'hui, continuent d'exercer leur influence néfastes.

Le défoliant composé d'un mélange 50/50 d'esters de 2,4-D et le 2,4,5-T a été livré dans des barils marqués d'une bande orange, d'où son nom. Mais le 2,4,5-T n'est pas pur. Au cours de sa fabrication, des quantités significatives de dioxines ont également été produites, la plus abondante était la 2,3,7,8 tétrachlorodibenzo-p-dioxine (TCDD), qui se trouvait être la plus toxique.

2,3,7,8-TCDD est un puissant carcinogène humain reconnu par l'Agence Internationale de Recherche sur le cancer et le risque de ces défoliants ont été aggravés par le fait que les deux acides 2,4-D et le 2,4,5 -T sont aussi cancérigènes. Une étude a révélé, en 1970, que le 2,4,5-T pourrait causer des malformations congénitales chez les animaux de laboratoire, à la suite de quoi son utilisation au Viêt Nam a été arrêtée [sa nocivité était connue depuis la fin des années 40 début des années 50]. Mais le mal était fait. Environ 84 millions de litres

d'agents chimiques ont été pulvérisée sur une période de dix ans dans ce qui était alors le Viêt Nam du Sud, avec environ 600 kg de 2,3,7,8-TCDD [80g peuvent tuer 8 millions de personnes].

Même maintenant, les niveaux de cette dioxine restent élevés dans les sols et les sédiments depuis le début de sa pulvérisation il y a 50 ans, ceci malgré les longues saisons de pluies et le temps, qui pourraient laisser croire à un rinçage et à une diminution de sa teneur.

Les Polychlorodibenzodioxines (PCDD) sont connus pour infiltrer et monter dans la chaîne alimentaire, pour finalement se retrouver chez l'homme. Ils s'accumulent dans les graisses et le lait maternel et sont transmis de la mère à l'enfant pendant l'allaitement. Les niveaux élevés ont été confirmés chez les mères vietnamiennes dans une étude publiée en 2001, mais cette étude ne peut être extrapolée à la population générale, selon une deuxième équipe de chercheurs.

Pham Le Tai, qui est affilié à Kanazawa Medical University, au Japon, et le Vietnam military Medical University, de Hanoi, avec des chercheurs de cinq autres organisations du Japon et du Viêt Nam, ont estimé que la mise en commun des échantillons et le ciblage préférentiel de personnes dans une haute exposition n'était pas représentative du pays dans son ensemble.

Par conséquent, ils ont entrepris leur propre étude qui vise à fournir une vue d'ensemble en mesurant les PCDD et les polychlorodibenzofuranes connexes (PCDF) dans le lait maternel des mères de différentes régions du Viêt Nam.

Le lait maternel a été recueilli entre 3 et 22 semaines après la naissance auprès de 520 mères de trois différentes localisations géographiques. Certaines vivaient dans l'ancien Nord-Viêt Nam où il n'y a pas eu de pulvérisation. Les deux autres, dans des zones qui ont été fortement pulvérisés pendant la guerre, ou des points chauds connus à proximité des bases aériennes où les herbicides ont été stockés, distribués et transvasés dans les engins épandeurs.

Les PCDD et les PCDF ont été extraits des échantillons de lait et dopés avec du carbone-13- étiqueté aux normes internes pour l'analyse des 17 congénères par GC[1] / MS[2] avec ionisation électronique. La spectrométrie de masse à haute résolution, fonctionnant en mode de surveillance d'ions sélectionnés, a été utilisée pour les quantifier [part par million (ppm)].

Les données révèlent un fort effet de l'Agent Orange, même 40/50 ans après la pulvérisation à travers la campagne, avec des niveaux couvrant un large éventail. Toutefois, le facteur d'équivalence toxique (ET) pour les PCDD et les PCDF chez les mères allaitant après leur premier accouchement, est toujours supérieur à celui des mères allaitant après un deuxième accouchement, et cela dans les trois types de régions. Ceci est cohérent avec le fait que l'allaitement est une voie importante de rejets des dioxines chez les mères allaitantes [tout comme l'enfant lui-même, d'où les anomalies morphologiques].

Dans les régions non traitées, les équivalents toxiques [Toxic Equivalent Quantity] (TEQ) étaient relativement faibles, respectivement à 4,09 et 2,84 pg / g pour les primipares et multipares. Ces niveaux sont conformes aux valeurs les plus basses publiées dans une étude sur l'exposition à la dioxine dans de multiples pays de l'OMS de 2002 à 2003.

Dans l'ancien Viêt Nam du Sud, où a eu lieu la pulvérisation, les valeurs de TEQ pour le lait maternel étaient nettement plus élevés, soit, respectivement, environ 3 et 4 fois plus élevés dans les zones traitées, et les points chauds.

Les profils des congénères des PCDD et les PCDF étaient semblables les uns aux

autres pour les surfaces pulvérisées et les Hots Spot [Points Chauds], mais différents des zones non traitées. Ceci est cohérent avec une source commune pour les zones contaminées, correspondant à l'épandage des défoliants pendant la guerre.

Les niveaux globaux étaient légèrement inférieurs à ceux observés dans l'étude de 2001, l'équipe pense à une diminution générale des concentrations environnementales dans l'intervalle mais aussi [et surtout] au ciblage des personnes hautement exposés tels que les mangeurs de poissons dans l'étude précédente. L'équipe a également détecté une corrélation entre la durée de bioaccumulation pour le lait des femmes vivant dans une zone contaminée et les valeurs TEQ, indiquant que celles qui résident près des points chauds étaient toujours exposées à des niveaux de dioxine élevés.

Ces constats ont d'importantes implications pour les mères ainsi que leurs enfants. Allaiter en cette région a généralement cours pendant plusieurs mois après la naissance et est souvent prolongée au-delà d'un an. Les doses de dioxines quotidiennes **pour les enfants** ont été estimées à partir des nouvelles données que 94,4/64,5 et 25,4 TEQ / kg / jour, respectivement dans les points chauds, les zones traitées, et non pulvérisé. L'importance des niveaux peut être vu par comparaison avec les valeurs **pour les adultes** aux États-Unis et le Japon, qui sont 42 et 60 TEQ / kg / jour.

Ainsi, les enfants vietnamiens de zones contaminés à la dioxine sont plus vulnérables aux risques sanitaires indésirables, bien que plus de recherches s'avèrent nécessaires pour établir les faits [encore ! lesquelles ?...].

Ce qui est certain, c'est que les effets de l'agent orange se font encore sentir au Viêt Nam et que l'héritage des dioxines sur la santé à long terme reste un problème [ah bon quand même...].

Le 3 août, **counterpunch.org**, publie un article de Michael Uhl: **Projet de loi de Bob Filner** [membre du Congrès, démocrate – Californie], **espoir de secours pour l'Agent Orange au Viêt Nam ?**

Si la «justice pour tous» était bien plus qu'un sentiment fumeux s'additionnant à de superficiels engagements d'allégeance, HR 2634 – projet de loi visant une longue action étendue et corrective au nom de tous pour les victimes de l'Agent Orange au Viêt Nam – devrait convaincre le Congrès afin d'obtenir l'approbation rapide du Président.

Introduit par le congressiste californien Bob Filner, principal vétéran démocrate de la Chambre au Comité des affaires «les victimes de l'Agent Orange Relief Act», ce projet de loi propose de remettre en question nos législateurs et notre nation pour finalement affronter et réparer les effets sanitaires de la guerre chimique et l'épave environnementale qui reste, héritage le plus honteux et non résolu de la guerre américaine contre le Viêt Nam.

Pourquoi ce projet de loi est-il nécessaire?

Passons en revue les faits présentés par ce projet de loi :

* De 1961 à 1971, environ 84 millions de litres d'herbicides, principalement l'Agent Orange, ont été pulvérisés sur la région sud du Viêt Nam, en grande partie contaminée à la dioxine mortelle.

* Potentiellement 4,8 millions de Vietnamiens ont été exposés aux herbicides dans cette période, entraînant maladies chroniques, une espérance de vie plus courte et un taux élevé de malformations congénitales. Même aujourd'hui, l'exposition continue, dans les zones contaminées, les «points chauds», par contact et par la

chaîne alimentaire.

* Les ressources de santé publique au Viêt Nam sont insuffisantes pour les soins et traitements nécessaires aux victimes de l'Agent Orange, dont beaucoup résident dans les zones rurales éloignées des services de santé.

HR 2634, qui a été rédigé pour Filner, représentant de l' « Office de secours et Vietnam Campagne de responsabilité », dont un grand nombre de membres sont des vétérans américains de cette guerre, autorise la création de programmes dans tout le Viêt Nam afin d'offrir un niveau adéquat d'assistance médicale aux victimes, et de fournir des services à domicile, ainsi que les établissements indispensables.

Un volet du projet de loi, d'ailleurs, vise à apporter « une assistance pour réparer et reconstruire les logements insalubres au Viêt Nam pour personnes touchées », ainsi que le financement proposé pour le long retard de nettoyage de « ces zones au Viêt Nam qui continuent de contenir des niveaux élevés de dioxine », un programme d'une importance cruciale pour les problèmes de santé publique liés à l'exposition en cours à ces toxines mortelles.

HR 2634 est unique en ce sens que, en présentant dès le départ le cas des victimes du Viêt Nam, le projet de loi reconnaît l'échec de la politique américaine tandis que nous approchons maintenant quatre décennies depuis la fin de cette guerre sans reconnaître la lourde responsabilité que notre gouvernement porte de cette souffrance humaine et dévastation de l'environnement résultant de notre attaque chimique sur les gens et la terre du sud du Viêt Nam.

Mais le projet de loi ne limite pas sa portée corrective aux victimes du Viêt Nam. Il comprend des dispositions généreuses qui permettront d'élargir les programmes et la recherche au profit de nos propres anciens combattants et créer des centres médicaux « visant à répondre aux besoins sanitaires des descendants et anciens combattants de la guerre du Viêt Nam. » En substance, cela signifie qu'au Viêt Nam il y aurait la preuve d'anomalies congénitales chez les enfants et les petits-enfants des victimes exposées, ce qui serait une reconnaissance implicite résultant d'un contact avec l'agent Orange.

Enfin, HR 2634 veut lancer un programme d'évaluation et de traitement visant exclusivement les Vietnamiens et les Américains qui ont vécu au Viêt Nam et dans certaines parties du Cambodge et du Laos au cours de la période d'exposition à partir du 9 Janvier 1961 au 7 mai 1975.

Si vous voulez voir le visage de la justice telle qu'elle s'applique à l'entreprise inachevée entourant l'utilisation de l'Agent Orange au Viêt Nam, le HR 2634 trouve une façon de soutenir réellement les victimes et l'environnement contaminé. Est-ce que HR 2634 sera reçu dans le climat politique troublé d'aujourd'hui ? Certainement, il le devrait... mais c'est peu probable.

Toutefois, si nous pensons que ce document est honorable, dans la mesure où il est destiné aux victimes Vietnamiennes, à la marge d'une campagne en cours que les deux gouvernements, américain et vietnamien, sont soucieux de résoudre dans leurs relations bilatérales, ses chances de contribuer dans un avenir pas trop lointain à sa mise en œuvre pourrait ne pas être aussi mince que nous imaginons [encore rien de semblable ne s'est produit aujourd'hui, ni se dessine].

Le 8 août, ***fr.vietnamplus.vn***, annonce la **2e conférence internationale des victimes de l'Agent Orange/dioxine inaugurée lundi, à Hanoi, à l'occasion du 50e anniversaire du début de l'épandage de défoliant au Viêt Nam (10 août 1961).**

Organisée par l'Association des Victimes de l'Agent Orange/dioxine du Viêt Nam (VAVA), cette conférence de deux jours regroupe 100 délégués de 30 organisations

venus de 25 pays et territoires de par le monde, ainsi que des victimes, scientifiques, ambassadeurs, et représentants d'organisations internationales. Elle est honorée de la présence de Mme Nguyen Thi Binh, ancienne Vice-présidente de la République, présidente d'honneur de la VAVA. Le Premier ministre, Nguyen Tan Dung, a envoyé une corbeille de fleurs.

Les participants partagent des expériences et définissent des plans d'actions pour venir au secours des victimes et surmonter leurs handicaps.

Le règlement du problème de l'Agent Orange/dioxine est lié actuellement à l'aspiration de tous de vivre de un environnement sain. Il s'agit non seulement d'un problème de justice, mais encore d'un problème humanitaire qui demande de la conciliation et de développer les relations de tous les peuples qui ont traversé des guerres, a souligné à la cérémonie inaugurale, Nguyen Van Rinh, président de la VAVA : « Bien que plusieurs blessures de guerre ont été pansées, celle de l'Agent Orange/dioxine est encore à vif, a-t-il poursuivi.

C'est la lutte sans relâche des victimes vietnamiennes comme des peuples progressistes et épris de paix dans le monde entier », a-t-il affirmé, ajoutant que « le Québec a concrétisé par une série d'aides aux victimes menant des actions efficaces dans le soutien matériel et moral. Le peuple vietnamien, victimes comprises, prennent en haute considération l'aide des amis internationaux », estime Nguyen Van Rinh. Le gouvernement vietnamien a, avec l'aide des organisations internationales, construit 17 centres de soin et de réhabilitation fonctionnelle aux victimes. Des dizaines d'autres sont en construction, selon lui.

À cette occasion, tous les délégués ont levé la voix en soutien à la VAVA. Mme Jeanne Mirer, présidente de l'Association internationale des juristes démocrates, coordinatrice du Comité de mobilisation de l'aide et de la Responsabilité Envers les Victimes de l'Agent Orange/dioxine du Viêt Nam, a affirmé que les victimes étaient pionniers dans ce combat. La VAVA, avec des centaines de milliers de membres, a témoigné de sa vigueur pour représenter toutes les victimes de l'Agent Orange/dioxine du Viêt Nam, a-t-elle poursuivi.

Les délégués rendront visite aux victimes du « Village de l'amitié » [établissement accueillant des victimes de l'AO], et visiteront une exposition de livres sur le thème de l'Agent Orange.

Le 9 août, fr.vietnamplus.vn, publie : **Agent Orange: les victimes lancent un appel de solidarité vers les Nations Unies.**

L'appel au Soutien, ensemble, des Victimes de l'Agent Orange dans le monde, incluant le Viêt Nam, a été lancé à la clôture de la deuxième conférence internationale des victimes de l'agent orange/dioxine, mardi à Hanoi.

L'appel a précisé qu'au regard des textes onusiens l'utilisation de l'Agent Orange pendant la guerre du Viêt Nam était un crime de guerre et un crime contre l'humanité. Les conséquences de cet acte perdurent sur des générations ... La douleur des personnes exposées à la dioxine est issue de la principale guerre chimique de l'Histoire.

La solidarité internationale réclamant justice en faveur de ces victimes est de plus en plus étendue.

À travers l' « appel », le Comité d'organisation a officiellement interpellé les participants de cette conférence, tout comme les humanistes et pacifistes du monde à conjuguer les actions de soutien aux victimes de l'Agent Orange, incluant le Viêt Nam. L' « appel » s'adresse aux scientifiques, médecins, écologistes, y compris des États-Unis, à concentrer les efforts sur les recherches scientifiques sur la dioxine et les moyens de mettre fin à ses effets, ceci afin de soutenir les victimes vietnamiennes et de protéger les générations à terme.

L'« appel » demande au gouvernement américain et aux gouvernements de leurs alliés de l'époque ayant accepté l'utilisation de l'Agent Orange de rendre public tous les lieux où ce défoliant a été utilisé, déversé, enfoui... Il a également exigé du gouvernement et des fabricants chimistes américains, incluant Monsanto et Dow Chemical, de prendre leurs responsabilités et de redoubler d'efforts dans le règlement des conséquences laissées par l'Agent Orange versé sur les Vietnamiens.

Le représentant de l'ambassade de Chine au Viêt Nam s'est rendu à la conférence pour remettre une somme de 5.000 dollars, collectée par le personnel, en faveur des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange. AVI

10 août 2011, **counterpunch.org**, publie : **Indemniser les victimes de la guerre chimique américaine au Viêt Nam**, par Marjorie Cohn [professeur de droit à l'école Thomas Jefferson, elle fut juge lors du Tribunal international d'opinion sur l'Agent Orange qui s'est tenu à Paris au printemps 2009]

Aujourd'hui marque le 50e anniversaire du début du programme de guerre chimique au Viêt Nam sans suffisamment de mesures correctives par le gouvernement américain. L'un des héritages les plus honteux de la guerre du Viêt Nam, l'Agent Orange continue d'empoisonner le Viêt Nam et les personnes exposées à des substances chimiques, ainsi que leur progéniture. Un projet de loi, HR 2634 les [victimes de l'Agent Orange Relief Act de 2011](#), qui vient d'être présenté à la Chambre par Bob Filner (démocrate – Californie), offrirait une aide cruciale pour les services sociaux et de santé vietnamien, et US victimes de l'Agent Orange.

De 1961 à 1971, environ 84 millions de litres d'herbicides, principalement l'Agent Orange ont été pulvérisés sur la région sud du Viêt Nam. Une grande partie de cela a été contaminé par la dioxine, un produit chimique mortel. Cette dioxine provoque diverses formes de cancers, de maladies de la reproduction, des déficiences immunitaires, des carences du système endocrinien, des dommages au système nerveux et des troubles physiques et du développement.

Au Viêt Nam, plus de trois millions de personnes, et aux États-Unis des milliers d'anciens combattants, de leurs enfants, ont été rendus malades, handicapés ou sont morts des effets de l'Agent Orange/dioxine.

Des Vietnamiens d'au moins trois générations nées après la guerre souffrent aujourd'hui de handicaps dus à l'exposition de leurs parents à l'Agent Orange ou d'une exposition directe à l'environnement. L'organisation représentant les victimes du Viêt Nam, l'Association vietnamienne des victimes de l'Agent Orange/dioxine, a mis en place des «villages de la paix» pour soigner les personnes gravement handicapées, mais beaucoup plus de ces installations et services sont nécessaires. Résidus de dioxines dans le sol, les sédiments, les aliments continuent à empoisonner beaucoup de gens dans 28 «points chauds» dans le sud du Viêt Nam.

De nombreux anciens combattants américains souffrent aussi des effets de l'Agent Orange en raison de leur exposition au Viêt Nam, tout comme leurs enfants et petits-enfants. Vietnamiens et Américains exposés directement à l'Agent Orange et leurs descendants souffrent des mêmes problèmes de santé.

Le projet de loi, définit la «victime» comme «toute personne physique (...) qui a été exposé à l'Agent Orange, ou la descendance d'un individu souffrant également d'une maladie ou d'un handicap associé à cette exposition. "En plus de l'indemnisation des victimes de l'Agent Orange, HR 2634 permettrait de nettoyer les points chauds toxiques au Viêt Nam.

Une disposition du projet de loi élargirait les programmes et la recherche au profit des vétérans américains et établirait des centres médicaux « visant à répondre aux besoins sanitaires des descendants des anciens combattants de la guerre du Viêt Nam. Cela crée une présomption que certaines anomalies congénitales d'enfants et petits-enfants de victimes exposées seraient considérés comme résultant d'un contact avec l'Agent Orange. »

Alors que le gouvernement américain a commencé à financer [un début de commencement] de nettoyage de l'environnement au Viêt Nam, il a refusé de reconnaître sa pleine responsabilité pour guérir les blessures de la guerre et fournir une assistance aux Vietnamiens, et aux victimes américaines de la dévastation environnementale causée par l'Agent Orange.

Bien qu'insuffisante, il ya eu une certaine compensation pour les vétérans américains victimes de l'Agent Orange. En dépit des promesses du président Richard Nixon, en 1973, de verser 3,25 milliards de dollars en aide à la reconstruction au Viêt Nam "sans conditions préalables", les victimes vietnamiennes et américaines de la guerre chimique honteuse que les États-Unis ont mené au Viêt Nam n'ont pas vu un centime de compensation.

Cinquante ans, c'est assez long. Il est grand temps d'indemniser les victimes de ce triste chapitre de notre histoire. HR 2634 affrontera un long chemin.

Le même jour, ***l'Humanite.fr***, publie : **Guerre du Vietnam. L'Agent Orange, Une arme de destruction durable**, par Marie Hélène Lavallard.

Il y a cinquante ans, les premiers fûts de dioxine étaient déversés sur le Viêt Nam. Les terribles séquelles des épandages sont loin d'être éteintes. Des générations d'enfants sont nées avec les stigmates du crime commis par les États-Unis.

De 1961 à 1971, l'aviation américaine a arrosé de défoliants le sud du Vietnam, pour chasser de la jungle les combattants, couper la piste Hô Chi Minh par où arrivaient du nord armes, vivres et médicaments, et pour forcer les villageois à se regrouper dans les « hameaux stratégiques », privant ainsi les maquisards de nourriture et d'aide. Le principal de ces défoliants est l'« Agent Orange », ainsi nommé à cause de la bande de couleur orange marquant les fûts qui le contenaient. C'est un mélange de deux hormones de croissance synthétiques qui font mourir les plantes. Il contenait de la dioxine, le poison le plus violent et le plus indestructible qui existe. 80 millions de litres de défoliants ont été déversés par avion, par hélicoptère, par camion-citerne et lance d'arrosage. Près de 2 500 000 hectares ont été contaminés. Plus d'un million d'hectares de la forêt tropicale et le tiers de la mangrove (150 000 hectares) ont été anéantis. Des millions de Vietnamiens ont été atteints par les épandages. Des dizaines de milliers en sont morts sur le coup. De 2 à 4 millions de survivants, selon la Croix-Rouge vietnamienne, présentent fréquemment des pathologies graves (cancers, leucémies, diabètes, troubles neurologiques, maladies de peau...). Malades ou apparemment saines, les personnes touchées par l'Agent Orange donnent souvent naissance à des enfants gravement handicapés (membres manquants ou atrophiés, cécité, arriération mentale, développement perturbé les réduisant à une vie végétative...). Parfois, ce sont les petits-enfants qui sont atteints, sans qu'on comprenne encore avec certitude le mode de transmission.

Que le Viêt Nam ait réussi à survivre à la guerre puis à se redresser malgré l'embargo imposé par les États-Unis jusqu'en 1995 force l'admiration. Que le taux de croissance de son économie – de 7 % à 9 % par an et encore 5,5 % en 2010 en dépit de la crise – le classe aux tout premiers rangs dans le monde, cela donne une image impressionnante de son développement. Mais le Viêt Nam est encore un pays pauvre : le PIB par habitant est d'environ 1 100 dollars par an. Son PIB total

égale 3 % de celui de la France. Les conséquences persistantes des épandages sont pour lui un fardeau gigantesque. Le gouvernement américain et les firmes de produits chimiques impliquées éludent leurs responsabilités. Les victimes vietnamiennes, appuyées par l'Association pour les victimes vietnamiennes de l'Agent Orange, ont tenté d'obtenir justice. Les États-Unis ne reconnaissant pas les juridictions internationales, seules pouvaient être attaquées les entreprises fabricatrices de l'Agent Orange mais la plainte a été jugée irrecevable par les tribunaux américains. Le procès de l'Agent Orange n'a pas eu lieu. Monsanto a réinvesti dans l'«agroalimentaire», c'est-à-dire dans la production d'OGM, les immenses bénéfices qu'il a tirés de la vente de l'Agent Orange à l'armée américaine. Pour mieux s'assurer ce marché, d'ailleurs, il avait comploté avec Dow Chemical et falsifié des rapports de recherches scientifiques pour cacher l'extrême toxicité de l'Agent Orange. Les soldats américains qui l'ont manipulé sans protection connaissent les mêmes pathologies que les Vietnamiens.

Quant au gouvernement américain, sa position évolue un peu et il passe de la dénégation complète à des considérations humanitaires. C'est sans doute qu'il lui faut compter avec la montée en puissance de la Chine. En mai 2009, un rapport au Congrès américain portait sur «Les victimes vietnamiennes de l'Agent Orange et les relations États-Unis-Viêt Nam». L'auteur y suggérait l'adoption d'un plan d'aide pluriannuel comme l'une des mesures susceptibles d'améliorer l'image des États-Unis en Asie pour mieux y asseoir leur «puissance douce». Dès le début de 2010, de grands journaux américains s'interrogent. Tous posent la même question, reprise à l'occasion par des parlementaires : le Viêt Nam est-il assez important pour que les États-Unis s'attellent sérieusement au problème de l'Agent Orange ? La réponse, à l'évidence, est oui.

En juin 2010, le Dialogue Group (1) propose un plan d'action qui mobiliserait 300 millions de dollars, à raison de 30 millions par an. L'énumération des tâches à mener à bien dans ce laps de temps occupe quatre pages. Le programme est ambitieux et on peut douter que 300 millions y suffisent. Mais un point mérite d'être souligné : le Dialogue Group s'adresse directement au gouvernement américain pour financer la majeure partie du budget prévu : «Le gouvernement américain devrait jouer un rôle clé pour faire face à ces coûts.» L'accord sur la décontamination de l'ancienne base américaine de l'aéroport de Danang a été signé le 26 juin dernier. Les travaux devraient durer deux ans. Les États-Unis les financent pour 32 millions de dollars. Les sols contaminés seront isolés à partir du début 2012 dans un confinement en attendant qu'on découvre une méthode de destruction de la dioxine. Pour le moment, on procède au déminage et à la recherche des engins non explosés aux alentours de la base. Les multiples manifestations commémoratives du 10 août seront l'occasion de réunir des dons dans tout le Viêt Nam pour les victimes de l'Agent Orange. Mais l'aide humanitaire, nationale et internationale est sans commune mesure avec les besoins. Les compagnies chimiques doivent payer. C'est au niveau des États que doivent s'exprimer l'exigence de justes réparations.

(1) Le Dialogue Group réunit des citoyens, des hommes politiques et des scientifiques des deux pays pour envisager de remédier aux conséquences des épandages de défoliants au Viêt Nam, dans une perspective humanitaire. Il a été fondé en 2007 sous l'égide de l'Institut Aspen grâce à un financement de la Fondation Ford.



Jeune Garçon de 14 ans. Aujourd'hui âgé de 31 ans.

Le 28 août, **Mondialisation.ca**, publie à l'occasion du **50ème anniversaire du premier épandage d'agent chimique au Viêt Nam** la déclaration d'André Bouny à la 2ème conférence internationale sur l'Agent Orange, Hanoi, 8 et 9 août 2011.

Un demi-siècle plus tard, les générations occidentales devraient se souvenir que la guerre américaine au Viêt Nam constitua une des principales tribunes de leur émancipation. Or, lors de mon intervention au Conseil des droits de l'homme à l'ONU, le 27 mars 2007, 4e session, aussi étonnant que cela puisse paraître (dans un tel lieu où des gens très intelligents et très bien informés discutent des grands problèmes du monde et travaillent ensemble pour trouver des solutions) il s'agissait de la première présentation sur l'Agent Orange. Bien des personnes présentes dans l'assemblée réalisèrent avec stupéfaction leur méconnaissance de cette guerre chimique. Il ne m'est pas possible ici d'aborder dans le détail les aspects environnementaux, sanitaires, historiques, politiques, diplomatiques, éthiques, et juridiques, liés à l'Agent Orange.

Aujourd'hui, au Viêt Nam, la troisième (voire quatrième) génération est touchée : ce sont les petits-fils et les petites-filles de combattants ou de civils exposés, des gens sains de corps et d'esprit, qui engendrent encore des enfants aux formes inhumaines, nés viables ou pas. Lorsqu'un être échappe à la morphologie générique de son espèce, il est banni. C'est la règle. Il fait peur, parce qu'il est différent ; son apparence physique peut être fort déplaisante, voire terrifiante, mais il ne faut pas oublier qu'il est un être humain, et que plus que tout autre, il a besoin de l'aide de ses semblables. Nous ne devrions pas nous focaliser sur sa différence, mais sur ses ressemblances, sur ce que nous avons de commun avec lui : notre humanité. En ce sens, le crime de l'Agent Orange est actuel, et ce n'est pas une vue de l'esprit ni une formule que de dire que la guerre du Viêt Nam continue.

D'un point de vue logique, il ne faut pas confondre liens de corrélation et liens de causalité entre l'Agent Orange (dioxine) et les pathologies engendrées. Cela n'est d'ailleurs pas spécifique aux sciences. De la même manière, on peut dire que l'absence de preuve n'est pas une preuve. Et la science n'est pas... omnisciente. L'intime conviction en matière de justice n'a-t-elle pas pour but de combler ce vide ? À l'heure actuelle, si la science ne parvient pas à démontrer et à expliquer les mécanismes aboutissant à une anomalie (en l'occurrence, en grande partie par manque de moyens concernant l'Agent Orange et/ou la dioxine), elle ne peut pas davantage nier purement et simplement les possibles liens de causalité. Dans ce

cas de figure, une interprétation large est admissible tout autant qu'une restreinte. Cela posé, la ligne de partage reste la réalité, les victimes sont là. Nous devons séparer ce qui relève de l'observation et du constat des faits, et ce qui a trait aux niveaux des connaissances qui permettent la compréhension des mécanismes aboutissant à ces faits. C'est toute la différence entre la réalité et la compréhension que l'on peut en avoir (à partir d'explications scientifiques prouvées et acceptées par la communauté scientifique). Encore une fois, ce n'est pas parce que la science ne parvient pas à établir et expliquer un processus dans les moindres détails que l'état de fait observable, lui, n'est pas. Comme la science n'est pas parvenue à établir des preuves dans tous les domaines où l'on suspecte une incidence toxique, pathogène ou tératogène de la dioxine, les principales bases de données toxicologiques (ATSDR, ChemID, GENOTOX, ITER, TOXLINE, etc.) restent muettes à ce sujet car elles attendent un positionnement scientifique ferme pour pouvoir s'y adosser. L'histoire récente nous enseigne la complexité de ces méandres. Pourquoi les États-Unis n'ont-ils pas entrepris des études épidémiologiques au Viêt Nam comme l'amiral Zumwalt, le commandant en chef de la Marine US, le conseillait ? N'oublions pas que la toxicité du 2,4,5-T était connue (contamination d'ouvriers de l'industrie chimique et accidents industriels) bien avant qu'on ne découvre l'existence des dioxines qu'il recélait ! La science n'avait pas découvert l'existence des dioxines, et pourtant les méfaits sanitaires de cet acide les renfermant avaient été constatés. Enfin, tout le monde peut consulter la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants (POP) réservant une place particulièrement néfaste aux dioxines, et qui fut mise en place par 160 gouvernements, conseillés par leurs scientifiques respectifs : il s'agit donc bien là d'une reconnaissance de l'exceptionnelle toxicité de la dioxine par la communauté scientifique internationale.

Enfin, souvenons-nous que lorsque les vétérans états-uniens (eux-mêmes victimes de l'Agent Orange qu'ils avaient épandu), parviendront après maintes péripéties à terrasser le tabou, l'Académie nationale des Sciences de Washington fut chargée, par l'intermédiaire de son Institut de médecine, d'étudier (dans les bonnes normes, sous-entendu occidentales) les éventuels liens de cause à effet des « herbicides » et « défoliants » utilisés au Viêt Nam. Et, en 1994, c'est le coup de tonnerre. Des liens sont formellement établis entre la dioxine contenue dans les agents chimiques et des maladies. Une première liste est publiée en 1996. Ce répertoire est mis à jour tous les 2 ans. Et comme il fallait s'y attendre, malheureusement, cette recension de pathologies s'accroît sans cesse au fil du temps, jusqu'à rejoindre celle établie (au moyen de mauvaises normes, selon les États-Unis) par les professeurs vietnamiens dès les premières années de cette guerre chimique. Les cohortes de vétérans de Corée du Sud, de Nouvelle-Zélande, d'Australie (ayant combattu aux côtés de l'armée US), présentaient les mêmes afflictions, tout comme les Laotiens et Cambodgiens qui subirent des épandages.

Je souhaite plein succès à cette 2ème conférence internationale sur l'Agent Orange à Hanoi. Que son compte rendu s'ajoute à ceux des conférences internationales sur la dioxine de Stockholm, Hanoi, et Paris, afin que cesse l'interprétation sélective du droit international, mettant fin au « deux poids deux mesures » en matière de justice, et au déni.

André Bouny : père adoptif d'enfants vietnamiens ; fondateur de D.E.F.I. Viêt Nam ; président du « Comité International de Soutien aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange et au procès de New York » ; auteur de *Agent Orange, Apocalypse Viêt Nam*, préfacé par l'historien états-unien Howard Zinn et l'avocat français William Bourdon, Éditions Demi-Lune (collection Résistance) 2010, Paris ; a publié

une certaine d'articles sur l'Agent Orange.



Enfant né à Tu Du, HCM-Ville. Photo Croix rouge vietnamienne.

Le 31 août, **counterpunch.org**, publie : **L'héritage toxique de l'Agent Orange**, par Carol Miller

Le 10 août 1961, les États-Unis ont commencé à pulvériser l'agent orange au Viêt Nam, dans une campagne appelée «Opération Ranch Hand ». La pulvérisation a duré près de 10 ans et a abouti à la mort et l'invalidité de plus de 3 millions de Vietnamiens, y compris les enfants et petits-enfants de ceux qui furent directement exposés.

En outre, ce défoliant mortel a gravement endommagé l'environnement du Viêt Nam. Une superficie de 7,5 millions d'hectares fut pulvérisée affectant près de 26.000 villages et hameaux. De vastes zones contiennent encore des « points chauds » de contamination. (Source: *Association vietnamienne des victimes de l'agent orange/ dioxine*)

Quelle a été la façon de penser de notre gouvernement?

Agent Orange (AO) est une arme qui a blessé et tué des deux côtés dans la Guerre américaine, comme l'appellent les Vietnamiens [qui en ont connu un grand nombre]. Après des années de lutte, de nombreux survivants parmi les vétérans américains reçoivent enfin les soins et l'indemnisation pour exposition à l'Agent Orange.

La Veterans Administration (VA) américaine continue d'ajouter de nouvelles maladies à la liste de celles qu'ils admettent désormais causées par l'exposition à l'Agent Orange, et son composant meurtrier, la dioxine. Parmi les ajouts les plus récents, il y a la maladie de Parkinson et le diabète de type 2. Malgré de nombreuses maladies chez les enfants et les petits-enfants de vétérans concernés, le Congrès et la VA ne reconnaissent que le spina bifida, une malformation congénitale très rare. Au Viêt Nam, les efforts du gouvernement ment pour faire face à l'héritage toxique de l'Agent Orange sont évidents et visibles. Des boîtes de collecte de dons sont à côté de restaurants, musées, gares, partout.

Les écoles et les programmes de formation professionnelle sont disponibles pour certains enfants fortement touchés et les jeunes adultes. Mais il y a une grave pénurie de ces écoles. Les victimes plus gravement touchés ont besoin de soins 24 heures par jour.

La plupart des aides aux victimes de l'Agent Orange au Viêt Nam ont été fournies par l'Europe, le Japon et le Canada. Les vétérans américains, en tant qu'individus, et diverses organisations fournissent également une aide au Viêt Nam.

Les scientifiques canadiens ont travaillé avec les Vietnamiens à identifier les « points chauds » et déterminé où de la nourriture peut être cultivé sans risque

aujourd'hui. Certains champs ont été récemment approuvé pour les cultures à croissance rapide tels que les légumes verts à feuilles, mais même dans ce domaine, la viande et le poisson reste trop toxique pour être manger.

Le Congrès américain a fait très peu pour remédier aux séquelles de l'Agent Orange au Viêt Nam. Un nouveau projet de loi pourrait changer cela, HR 2634. «Victimes de l'Agent Orange Relief Act de 2011 » a été introduit par le député Bob Filner de Californie en Juillet. Si elle est adoptée, cette loi sera une première étape importante pour aider les victimes de l'Agent Orange à la fois aux États-Unis et au Viêt Nam.

Le début d'août est chaque année un moment de réflexion sur la guerre ici au Nouveau-Mexique [Carol Miller est résidente d'Ojo Sarco]. Il y a toute une gamme de souvenirs, aussi variés que des veillées de prière, des films, des débats sur les bombes atomiques larguées le 6 août à Hiroshima et le 9 août à Nagasaki. Cette année, la catastrophe nucléaire en cours à Fukushima a fait naître des protestations encore plus passionnés, à la fois contre le nucléaire et les armes nucléaires, et la guerre en général.

Et maintenant il y a le 10 août, une date à méditer sur la première utilisation de l'Agent Orange en tant que guerre chimique sur le Viêt Nam par les États-Unis. Avec une délégation des droits de l'homme au Viêt Nam, j'ai assisté à une présentation de santé publique à des Vietnamiens du Centre, sur les Hauts Plateaux, la zone qui a été la plus fortement touchée par l'Agent Orange.

L'orateur a ouvert sa présentation en disant: «Le Viêt Nam est de la taille de l'État du Nouveau-Mexique, et ici autant de bombes sont tombées que toutes celles larguées durant toute la Seconde Guerre mondiale. » [exactement 3 fois et demi le tonnage de bombes larguées durant toute la Deuxième Guerre mondiale sur le seul Viêt Nam (6 fois sur l'ensemble de l'ancienne Indochine – Viêt Nam – Laos – Cambodge)]

Je suis toujours hanté par cette comparaison qui lie inextricablement ma maison, au Nouveau-Mexique, avec la destruction incroyable imposés au Viêt Nam.

Il est important de se souvenir de ce que nos gouvernements ont fait en notre nom, notamment l'utilisation d'armes technologiques qui ont changé l'ADN même de chacun d'entre eux dans chaque cellule de leur corps. Nous ne savons pas encore combien de générations futures vont souffrir de guerres menées plusieurs décennies avant leur naissance. Mais nous pouvons dire "assez!"

Le gouvernement américain doit aider les pays à se remettre de la destruction que nous avons causés par la guerre. C'est la bonne chose à faire et notre sécurité nationale en dépend.

[1] [Chromatographie en phase gazeuse]

[2] [Spectrométrie de masse]